

Réf: Dossier 169297

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ASL SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, Cocody, Les Deux-Plateaux, Boulevard Latrille, Lot 170, Ilot 16, 1er Etage, Appartement A7, Lot 170, Ilot 16

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 02/12/2022 reçus par Me COULIBALY K.EDITH SYLVIANE, et enregistrés le 09/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASL SARL »

Objet : • La gestion de carrière et droits d'image de sportifs ; La participation dans toutes entreprises similaires ou se rapportant à l'objet ci-dessus, de droit ivoirien ou étranger, et ce par voie de création de société nouvelle, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, société en participation ou autrement. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social défini aux alinéas précédents, à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, Cocody, Les Deux-Plateaux, Boulevard Latrille, Lot 170, Ilot 16, 1er Etage, Appartement A7, Lot 170, Ilot 16

Dirigeant(s) M SYLLA LOUBADHE ABAKAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11875 du 10/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74726/GTCA/RC/2022 du 10/01/2023

